

COMPTABILITÉ

Entraînement ciblé — TVA, immobilisations et opérations intracommunautaires

Cas adapté du sujet officiel du concours externe de contrôleur des finances publiques de 2^e classe, année 2023, épreuve écrite d'admissibilité n° 2, comptabilité privée (entreprise PAYSAGE, exercice 1, partie A) — dossier extrait et actualisé pour un entraînement ciblé.

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 50 minutes

Document autorisé :

Aucun document autorisé autre que le plan comptable général.

Contexte

L'entreprise PAYSAGE est spécialisée dans l'aménagement paysager auprès des particuliers et des professionnels. Son chiffre d'affaires est intégralement soumis à la TVA au taux normal de 20 %. Elle relève du régime réel normal, dépose des déclarations mensuelles et a opté pour la TVA sur les débits.

Vous êtes chargé du suivi comptable du dossier et devez enregistrer les opérations du deuxième trimestre.

Les opérations à enregistrer

12/04/N — Facture du fournisseur PEPINIERE

- 16 palmiers au prix unitaire hors taxes de 450 €
- Frais de livraison hors taxes : 200 €
- Le paiement sera effectué ultérieurement

18/04/N — Facturation d'une prestation

L'entreprise PAYSAGE facture une prestation de services de 3 000 € hors taxes à un particulier, pour la conception d'un plan de jardin.

20/04/N — Règlement du fournisseur PEPINIERE

Paieement de la facture du 12 avril.

23/04/N — Acquisition d'un utilitaire électrique

L'entreprise PAYSAGE reçoit la facture d'achat d'un utilitaire électrique du fournisseur AUTO et procède au règlement par virement bancaire le jour même.

- Prix de l'utilitaire : 55 000 € hors taxes
- Remise : 3 000 €
- La facture prévoit un escompte de règlement de 2 % si le paiement est effectué dans les 30 jours suivant la commande

L'entreprise PAYSAGE fait reprendre son ancien utilitaire par le fournisseur AUTO :

- Valeur de reprise de l'ancien utilitaire : 12 000 € TTC
- Valeur nette comptable au jour de la vente : 4 000 €

- Prix d'achat de l'ancien utilitaire : 35 000 €

30/04/N — Déclaration de TVA du mois d'avril

Élément	Montant
TVA collectée	17 452,23 €
TVA déductible sur achats	12 425,13 €
TVA déductible sur immobilisations	8 422,32 €

L'entreprise demande le remboursement de son crédit de TVA.

15/05/N — Remboursement du crédit de TVA

Réception du remboursement du crédit de TVA du service des impôts des entreprises.

16/06/N — Facture du fournisseur PRIMEVERE, établi aux Pays-Bas

- 22 eucalyptus au prix unitaire de 44 €
- Frais de port : 87 €

30/06/N — Facturation au client PENSEE, établi en Belgique

Facturation d'un chantier réalisé le 15/05/N chez le client, identifié par un numéro d'identification intracommunautaire.

- Conception du jardin : 2 700 €
- Fourniture des plantes : 7 000 €
- Réalisation du jardin : 5 200 €

Travail à effectuer

1. Enregistrez les écritures ci-dessus au livre-journal de l'entreprise PAYSAGE.
2. Quelles sont les conditions pour bénéficier d'un remboursement de crédit de TVA ? L'entreprise est au régime réel normal de TVA.